



Financement Régional des Installations Sportives Jeudi 12 Septembre 2024 – Macolin

Présentation par M. Arnaud Reymond
Directeur de la Piscine des Chavannes





ASPIC

Association Intercommunale de la Piscine des Chavannes (VD)

- 17 communes membres (10 ans pour enfin ouvrir le 17 juillet 2021)
- Un complexe scolaire et sportif intégrant :
 - La Piscine (bassin de 25 mètres, 5 lignes d'eau, homologué pour les compétitions internationales), une Cafétéria et une Salle Polyvalente
 - Les Bassins sont utilisés par de nombreuses sociétés locales (Clubs, Physiothérapeutes, Ligue contre le rhumatisme, Mouvements des Aînés, Fondations, Ecoles, ...)
- Activités organisées dans la piscine pour le compte de l'ASPIC :
 - Ecole de natation
 - Cours d'Aquagym, Aquabike
 - Barboteurs (Bébés Nageurs)
 - Cours privés...

Piscine des Chavannes
aspic





ASPIC Natation Club composé de trois sections



- Nouveau club ASPIC Natation fondé le 3 avril 2023
- 3 sections



- But des sections:
 - former le plus grand nombre à ces trois sports différents
 - donner envie de se mouvoir et de prendre du plaisir dans l'eau
 - sensibiliser aux gestes de premiers secours les élèves et les professeurs



Piscine des Chavannes



Financement de la Piscine des Chavannes Régionale/Intercommunale

Construction :

- La piscine a été financée par l'Association Intercommunale de la Piscine des Chavannes (ASPIC), qui regroupe 17 communes
- Ces 17 communes font toutes partie des trois mêmes groupements scolaires (ASICOVV, AsiVenoge, ASICOPE)
- L'association de l'ASPIC, avec le cautionnement des communes, a pu emprunter de l'argent auprès de banques régionales
- L'ASPIC a aussi bénéficié d'un prêt du canton de Vaud à taux 0% et d'un financement à fonds perdus. Ce qui a permis à l'ASPIC de construire la piscine pour environ 13 millions de francs.

Piscine des Chavannes



Financement de la Piscine des Chavannes Régionale/Intercommunale

Fonctionnement :

Les coûts de fonctionnements de la piscine sont couverts par 3 catégories de fonds.

- La participation des 3 groupements scolaires qui payent chaque année un montant fixe pour chacun de leurs élèves
- Par les recettes générées par les entrées, les abonnements et les activités mises en place telles que l'école de natation, les cours d'aquagym et d'aquabike, les cours privés, les masters, les barboteurs, etc. Mais aussi par les locations de lignes d'eau (Physio, compétition de Nat, tournois de water-polo, etc), la location de la salle polyvalente et l'activité de la cafétéria.
- Selon les statuts de l'ASPIC, les communes membres prennent en charge le déficit par une participation au CHF/habitant. À noter qu'en cas de bénéfice, celui-ci serait redistribué aux communes selon la même règle.

Piscine des Chavannes
aspic



Piscine des Chavannes



Processus et Volonté Politique pour élaborer le projet de construction de l'ASPIC

Quel a été le processus politique et les facteurs clés conciliés pour rassembler les 17 communes?

- 10 ans pour aboutir au projet (un travail de longue haleine)
- Une réorganisation scolaire qui a permis de regrouper les 17 communes.
- L'ASICOPE, groupement scolaire, association initiatrice et porteur du projet, voit le jour en 2011 et l'Aspic, association opérationnelle, voit le jour en 2017 et la piscine en 2021.
- But et volonté politique : faire nager les élèves en mettant à disposition un établissement aquatique plutôt que de construire une nouvelle salle de sport.
- Un système financier basé sur les établissements scolaires (montant fixe par élève)

La décision de l'ASPIC de faire toutes ses activités en interne. Une particularité pour une piscine municipale qui, en général, loue ses espaces d'eau.

- Tout cela permet d'assoir la base du financement et de couvrir les intérêts et l'amortissement.

Piscine des Chavannes
aspic

